



C/45/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 22 septembre 2011

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Quarante-cinquième session ordinaire
Genève, 20 octobre 2011

RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR 2010

(quarante-deuxième année)

Table des matières

I.	COMPOSITION DE L'UNION	2
	Membres	2
	Situation par rapport aux divers actes de la Convention	2
	Futurs membres	2
II.	SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES	3
	Conseil.....	3
	Comité consultatif	3
	Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN	3
III.	COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS	3
	Activités individuelles	3
	Cours d'enseignement à distance	3
IV.	RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS	3
V.	RÉSUMÉ DES RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UPOV EN 2010.....	3
VI.	PUBLICATIONS	3
	ANNEXE I : Membres de l'Union	
	ANNEXE II : Tableau des résultats	
	ANNEXE III : Récapitulatif des missions en 2010	
	Appendice : Étudiants inscrits au cours d'enseignement à distance de l'UPOV (DL-205)	

I. COMPOSITION DE L'UNION

Membres

1. Au 31 décembre 2010, l'Union comptait 68 membres : Albanie, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Union européenne, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay et Viet Nam.

Situation par rapport aux divers actes de la Convention

2. Au 31 décembre 2010, la situation des membres de l'Union par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

a) la Belgique était liée par la Convention de 1961 modifiée par l'Acte de 1972;

b) 22 membres étaient liés par l'Acte de 1978 : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, France, Irlande, Italie, Kenya, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Portugal, Trinité-et-Tobago et Uruguay;

c) 45 membres étaient liés par l'Acte de 1991 : Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Hongrie, Islande, Israël, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Oman, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne et Viet Nam.

3. L'annexe I fait le point sur le statut des membres de l'Union par rapport aux différents actes de la Convention au 31 décembre 2010.

Futurs membres

4. Aux termes de l'article 34.3) de l'Acte de 1991, "tout État qui n'est pas membre de l'Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention".

5. Par une lettre datée du 27 août 2010, le Tadjikistan a demandé l'examen du projet de loi sur la protection des variétés végétales du point de vue de sa conformité avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

6. À sa quarante-quatrième session ordinaire tenue à Genève le 21 octobre 2010, le Conseil a examiné la conformité de la législation du Tadjikistan avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et a décidé :

“a) de prendre note de l'analyse faite dans le document C/44/15;

“b) de rendre une décision positive sur la conformité du projet de loi de la République du Tadjikistan sur la protection des obtentions végétales avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales; une fois que le projet de loi aura été adopté, sans changement, et que la loi sera entrée en vigueur, la République du Tadjikistan pourra déposer son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991; et

“c) d'autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement de la République du Tadjikistan de cette décision.”

II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Conseil

7. Le Conseil a tenu sa vingt-septième session extraordinaire le 26 mars 2010 sous la présidence de M. Choi Keun Jin (République de Corée), président du Conseil. Cinquante-neuf membres de l'Union y ont participé. Le rapport de cette session figure dans le document C(Extr.)/27/3.

8. À cette session, le Conseil a nommé M. Peter John Button secrétaire général adjoint de l'UPOV pour la période allant du 1^{er} décembre 2010 au 30 novembre 2012, au grade D-2, et a décidé, après consultation du secrétaire général, de promouvoir M. Lavignolle au grade de directeur (D-1) à compter du 1^{er} décembre 2010.

9. Le Conseil a tenu sa quarante-quatrième session ordinaire le 21 octobre 2010, également sous la présidence de M. Choi Keun Jin. Quarante-deux membres de l'Union ainsi que sept États et quatre organisations ayant le statut d'observateur y ont participé. Le rapport de cette session figure dans le document C/44/17. À cette session, le Conseil :

a) a examiné le projet de loi du Tadjikistan sur la protection des variétés végétales du point de vue de sa conformité avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV;

b) a pris note d'un rapport oral sur les travaux des soixante-dix-neuvième et quatre-vingtième sessions du Comité consultatif, tenues respectivement le 26 mars 2010 et le 21 octobre 2010;

c) a décidé de ne pas établir un comité d'audit pour le moment et de prier le secrétaire général de transmettre au Comité consultatif le rapport du Comité d'audit de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) sur la Division de l'audit et de la supervision internes de l'Organisation;

- d) a adopté les documents suivants :
- i) TGP/5, Section 2/3 : Expérience et coopération en matière d'examen DHS : formulaire-type de l'UPOV pour la demande de protection d'une obtention végétale;
 - ii) TGP/7/2 : Élaboration des principes directeurs d'examen;
 - iii) TGP/8/1 : Protocole d'essai et techniques utilisés dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité;
 - iv) TGP/14/1 : Glossaire de termes utilisés dans les documents de l'UPOV;
 - v) TGP/0/3 : Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents;
 - vi) UPOV/EXN/CAL : Notes explicatives sur les conditions et les limitations concernant l'autorisation de l'obtenteur à l'égard du matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOV;
 - vii) UPOV/EXN/VAR : Notes explicatives sur la définition de la variété selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV;
 - viii) UPOV/INF/4/1 : Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV;
 - ix) UPOV/INF/10/1 : Audit interne;
 - x) UPOV/INF/12/3 : Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV;
 - xi) UPOV/INF/15/1 : Document d'orientation destiné aux membres de l'UPOV concernant les obligations en cours et les notifications connexes;
 - xii) UPOV/INF/16/1 : Logiciels échangeables;
 - xiii) UPOV/INF/17/1 : Directives concernant les profils d'ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d'une base de données y relative ("Directives BMT");
- e) a pris note de l'état du paiement des contributions et des participations au fonds de roulement;
- f) a pris note des travaux du Comité administratif et juridique (CAJ) et a approuvé le programme de travail de la soixante-troisième session du CAJ;
- g) a pris note des travaux du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN, et a approuvé leurs programmes de travail;
- h) a approuvé le calendrier des réunions pour 2011;

i) a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la quarante-septième session ordinaire du Conseil, en 2013 :

- M. Lü Bo (Chine), président du Comité administratif et juridique;
- M. Martin Ekvad (Union européenne), vice-président du Comité administratif et juridique;
- M. Joël Guiard (France), président du Comité technique; et
- M. Alejandro Barrientos-Priego (Mexique), vice-président du Comité technique.

j) a pris note des documents et rapports verbaux sur la situation dans les domaines législatif, administratif et technique relatifs à la protection des obtentions végétales qui ont été présentés par les membres et observateurs, et a noté qu'une version révisée du document C/44/7 serait établie si d'autres données étaient reçues pour 2009;

k) a approuvé un communiqué de presse; et

l) a remis à M. Rolf Jördens une médaille d'or de l'UPOV en reconnaissance de son exceptionnelle contribution à l'UPOV en qualité de secrétaire général adjoint de juillet 2000 à novembre 2010.

Comité consultatif

10. Le Comité consultatif a tenu sa soixante-dix-neuvième session à Genève le 26 mars 2010. Lors de cette session, outre qu'il a formulé des avis à l'intention du Conseil sur la "nomination du nouveau secrétaire général adjoint", le Comité consultatif :

a) a prié le Bureau de l'Union de convoquer une deuxième réunion du Groupe de travail ad hoc sur le Règlement financier et le règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV (ci-après dénommé "groupe de travail FRR")¹, et a convenu que les conclusions du Groupe de travail FRR à sa deuxième réunion seraient dûment prises en considération dans la version du document UPOV/INF/4/1 qui sera soumise au Comité consultatif pour examen à sa session d'octobre 2010;

b) a recommandé au Conseil, lors de sa quarante-quatrième session ordinaire qui se tiendra à Genève le 21 octobre 2010, de demander à la Division de l'audit et de la supervision internes de l'OMPI de réaliser un audit interne indépendant, des inspections et des investigations de l'UPOV conformément aux dispositions, applicables *mutatis mutandis*, de la Charte de l'audit interne de l'OMPI;

c) a recommandé au Conseil de ne pas établir un comité d'audit pour le moment et a prié le secrétaire général de transmettre au Comité consultatif le rapport du Comité d'audit de l'OMPI sur la Division de l'audit et de la supervision internes;

¹ La deuxième réunion du Groupe de travail FRR s'est tenue le 28 juin 2010.

d) a approuvé la référence à la Charte de l'audit interne dans le chapitre 7 et la suppression de la disposition relative à un comité d'audit dans le chapitre 9 du document UPOV/INF/4/1 Draft 3; et

e) a approuvé la célébration du cinquantième anniversaire de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales à l'occasion des sessions d'octobre 2011 de l'UPOV ainsi que la proposition concernant l'organisation du cinquantième anniversaire.

11. Le Comité consultatif a tenu sa quatre-vingtième session à Genève le 20 octobre 2010 et dans la matinée du 21 octobre 2010. À cette session, le Comité consultatif :

a) a décidé d'octroyer le statut d'observateur à l'*Association for Plant Breeding for the Benefit of Society* (APBREBES) auprès du Conseil, du Comité administratif et juridique (CAJ), du Comité technique (TC) et des groupes de travail techniques de l'UPOV;

b) a décidé d'élargir le statut d'observateur de *CropLife International* au Comité administratif et juridique (CAJ), au Comité technique (TC) et aux groupes de travail techniques de l'UPOV;

c) a décidé d'octroyer le statut d'observateur à la Coordination européenne Via Campesina (ECVC) auprès du Conseil, du Comité administratif et juridique (CAJ), du Comité technique (TC) et des groupes de travail techniques de l'UPOV;

d) est convenu d'informer les observateurs qu'il a mis sur pied un groupe de travail chargé d'examiner les règles applicables aux observateurs et de recommander des modifications appropriées;

e) a approuvé la restructuration du site Web de l'UPOV;

f) a approuvé les propositions relatives à la création d'une "Collection UPOV";

g) a approuvé la proposition d'inviter les participants représentant des membres récents de l'Union à présenter un bref exposé, devant le Comité consultatif, sur l'état d'avancement des travaux relatifs à la mise en œuvre du système de l'UPOV sur leur territoire, avec la possibilité d'indiquer les domaines particuliers dans lesquels ils souhaiteraient obtenir des conseils ou une assistance;

h) a pris note des faits nouveaux en ce qui concerne les suites de la deuxième Conférence mondiale sur les semences;

i) a approuvé l'organisation d'un séminaire sur le rôle de la protection des obtentions végétales dans les partenariats public-privé, prévu à Genève le 11 avril et dans la matinée du 12 avril 2011;

j) a accepté de faire bénéficier NordGen d'un abonnement gratuit à la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales;

k) a pris note des faits nouveaux intervenus en ce qui concerne la préparation du cinquantième anniversaire et, en particulier, du fait que le colloque sera axé sur la biologie végétale. Le Conseil note qu'il serait souhaitable que les suggestions relatives aux scientifiques de renom proposés comme orateurs soient présentées le 30 novembre 2010 au plus tard; et

l) a recommandé au Conseil, lors de sa quarante-quatrième session ordinaire qui se tiendra à Genève le 21 octobre 2010, d'approuver un projet de communiqué de presse distribué à la quatre-vingtième session du Comité consultatif, sous réserve de faits nouveaux lors de la session du Conseil.

Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

12. Le CAJ a tenu sa soixante et unième session le 25 mars 2010 et sa soixante-deuxième session le 19 octobre 2010. Le Groupe consultatif du Comité administratif et juridique (CAJ-AG) a tenu sa cinquième session le 18 octobre 2010 et dans l'après-midi du 19 octobre 2010.

13. Le TC a tenu sa quarante-septième session du 4 au 6 avril 2011. Le Comité de rédaction élargi (TC-EDC) a tenu ses réunions le 7 janvier et les 22 et 23 mars 2010. Le groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa trente-neuvième session à Osijek (Croatie) du 24 au 28 mai 2010. Le groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) a tenu sa vingt-huitième session à Angers (France) du 29 juin au 2 juillet 2010. Le groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa quarante et unième session à Cuernavaca (État de Morelos, Mexique) du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010. Le groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa quarante-troisième session à Cuernavaca (État de Morelos, Mexique) du 20 au 24 septembre 2010. Le groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa quarante-quatrième session à Veliko Tarnovo (Bulgarie) du 5 au 9 juillet 2010. Le groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT) a tenu sa douzième session à Ottawa (Canada) du 11 au 13 mai 2010.

14. Pour de plus amples renseignements sur les travaux du CAJ, du TC, des groupes de travail techniques et du BMT, prière de se reporter aux documents C/44/9, C/45/9, C/44/10 et C/45/10.

III. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS

Activités individuelles

15. Les 19 et 20 janvier, le Bureau a fourni une assistance juridique au Gouvernement de l'Algérie pour la rédaction d'une loi sur la protection des obtentions végétales conforme à la Convention UPOV.

16. Du 25 au 29 janvier, le Bureau a participé à une série de réunions au Japon : au siège du Centre national des semences et des jeunes plants (NCSS) à Tsukuba; au Ministère de l'agriculture, de la forêt et des pêches (MAFF) à Tokyo; et à la Station Nishinohon du NCSS à Kasaoka.

17. Le 5 février, le Bureau a reçu la visite de M. Jacques Pellet, ministre conseiller, représentant permanent adjoint, et de Mme Delphine Lida, conseiller, Mission permanente de la France à Genève. Les faits récents survenus à l'UPOV ont été exposés.

18. Le 8 février, le Bureau a tenu une conférence téléphonique avec les représentants des coorganisateur (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), UPOV, Fédération internationale des semences (ISF) et Association internationale d'essais de semences (ISTA)) de la deuxième Conférence mondiale sur les semences pour réfléchir à un projet de suivi de cette conférence, le "projet NEEDS" (National Enabling Environment Development for Seed "NEEDS") (Créer un environnement national favorable aux semences). L'objectif serait de montrer, dans certains pays en développement choisis, comment il serait possible de créer un environnement favorable à l'introduction d'obtentions végétales et de semences de qualité (voir les paragraphes 35, 57 et 68).

19. Du 23 au 26 février, à Dar es Salaam (République-Unie de Tanzanie), le Bureau a organisé un séminaire régional sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV avec le Ministère de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et des coopératives de la République-Unie de Tanzanie, en collaboration avec l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO). Étaient présents une quarantaine de participants des pays suivants : Botswana, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. L'accent a été mis sur les principes fondamentaux de la Convention UPOV et sur l'élaboration de lois conformes à la Convention UPOV.

20. Les 25 et 26 février, à Singapour, lors du séminaire de sensibilisation des entreprises à la protection des obtentions végétales, coorganisé par l'Office de la propriété intellectuelle de Singapour (IPOS), l'Autorité agroalimentaire et vétérinaire de Singapour (AVA) et le MAFF japonais, le Bureau a présenté des exposés sur "les grandes lignes du système de protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV" et "l'avenir de la protection des obtentions végétales – l'état des discussions en cours à l'UPOV sur l'utilisation des techniques biochimiques et moléculaires (BMT) dans l'examen DHS".

21. Du 1^{er} au 5 mars, à Bamako (Mali), le Bureau a participé au congrès annuel de l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA).

22. Le 2 mars, à Genève, le Bureau a assisté aux séances intéressantes du Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC), réuni au siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

23. Le 11 mars, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a fait un exposé sur les avantages de la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV à l'intention de hauts fonctionnaires du Sultanat d'Oman en visite d'étude.

24. Le 11 mars, à Bruxelles, le Bureau, en qualité d'observateur, a participé à une réunion du Conseil d'administration de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV).
25. Le 12 mars, à Bonn (Allemagne), le Bureau a participé à une conférence organisée par l'Association allemande des obtenteurs (*Bundesverband Deutscher Pflanzenzüchter e.V.* (BDP)) sur le thème "Innovations, progrès et compétitivité pour une agriculture tournée vers l'avenir comme responsabilité mondiale durable" (*Innovationen, Fortschritt und Wettbewerbsfähigkeit für eine zukunftsgerichtete Agrarwirtschaft in nachhaltiger globaler Verantwortung*).
26. Du 18 au 20 mars, au siège de l'UPOV, le Bureau a organisé un séminaire sur l'examen DHS, dont le but était de fournir des informations et de faciliter les discussions sur les arrangements en vue de l'examen DHS et les indications pour la conduite de l'examen DHS, notamment les principes directeurs d'examen, la gestion des collections de variétés et les descriptions variétales. Les conclusions formulées par le président du Comité technique en concertation avec le Bureau de l'Union sont reproduites au paragraphe 5 du document C/44/10.
27. Le 22 avril, le Bureau a reçu une visite de courtoisie du nouveau premier secrétaire de la Mission permanente du Japon auprès des organisations internationales à Genève, M. Tatsumasa Miyata.
28. Du 28 au 30 avril, à Séoul (République de Corée), le Bureau a participé au troisième Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale et a tenu des réunions avec des hauts fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et des forêts et du Service coréen des semences et des variétés de la République de Corée.
29. Le 3 mai, au siège de l'OMC, lors d'un cours de niveau avancé organisé par l'OMPI et l'OMC sur la propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux, le Bureau a fait un exposé sur la Convention UPOV.
30. Du 3 au 7 mai, à Washington (États-Unis d'Amérique), le Bureau a présenté des exposés lors d'une session de formation sur la "protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV", organisée par l'UPOV et l'Académie mondiale de la propriété intellectuelle de l'USPTO. Les 15 participants ont reçu des informations et des documents destinés à les aider à dispenser une formation concernant la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Avant cette manifestation, les participants avaient pris part au cours d'enseignement à distance de l'UPOV.
31. Du 3 au 7 mai, à Genève, le Bureau a participé aux séances qui le concernaient de la seizième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) de l'OMPI.
32. Le 5 mai, à Alnarp (Suède), le Bureau a assuré une formation d'une journée sur le thème de la protection des obtentions végétales, dans le cadre du programme de formation organisé par l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA) intitulé "Ressources génétiques et propriété intellectuelle" (cours GRIP).

33. Le 7 mai, à Munich (Allemagne), dans le cadre de la réunion du Comité d'experts de la protection des variétés végétales, organisée par le *Deutsche Vereinigung für gewerblichen Rechtsschutz und Urheberrecht* (GRUR) le Bureau a fait un exposé sur les faits nouveaux survenus à l'UPOV.

34. Les 18 et 19 mai, à Tunis (Tunisie), le Bureau a participé à un "Séminaire sur le secteur des semences et des plants : défis et perspectives", organisé par l'Institut national de la recherche agronomique de Tunisie (INRAT) en coopération avec des partenaires des secteurs public et privé. Le Bureau a fait un exposé sur la protection des obtentions végétales et a eu l'occasion de s'entretenir avec le ministre de l'agriculture, le ministre du commerce et de l'artisanat et le président de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche.

35. Les 18 et 19 mai, à Genève, le Bureau a fait un exposé sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV au deuxième salon Stevia World Europe.

36. Le 21 mai, à Genève, durant une visite organisée par l'OMPI pour M. Rodolphe Adada, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé de la République du Congo, le Bureau a fait un exposé sur "l'incidence de la protection des obtentions végétales, en particulier en Afrique".

37. Du 31 mai au 3 juin, à Calgary (Canada), le Bureau a participé au Congrès mondial sur les semences de 2010, organisé par l'ISF et l'Association canadienne du commerce des semences. Lors d'une session du Comité des obtenteurs de l'ISF, le Bureau a présenté les faits nouveaux survenus à l'UPOV. Le Bureau a assisté, en particulier, au dîner du président, à la cérémonie d'ouverture, au Comité des obtenteurs, à la réunion sur le traitement des semences et l'environnement, à des séances sur certaines espèces particulières et à l'Assemblée générale.

38. Le 1^{er} juin, en marge du Congrès mondial sur les semences de 2010, le Bureau s'est entretenu avec les représentants des coorganisateur (FAO, OCDE, UPOV, ISF et ISTA) de la deuxième Conférence mondiale sur les semences à propos de l'avancement du "projet NEEDS" (voir paragraphe 15).

39. Les 1^{er} et 2 juin, à Jakarta (Indonésie), le Bureau a rencontré des fonctionnaires gouvernementaux pour poursuivre une consultation commencée au siège de l'UPOV en mars 2010, en marge des sessions de l'UPOV, au sujet de la traduction en indonésien de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et en vue d'une assistance pour une possible révision de la loi n° 29 de 2000 sur la protection des obtentions végétales.

40. Les 3 et 4 juin, à Hanoï (Viet Nam), le Bureau s'est entretenu avec des représentants du Ministère de l'agriculture et du développement rural et du Ministère de la science et de la technologie du Viet Nam au sujet de la traduction en vietnamien de la Convention UPOV, en vue d'une future révision de la loi sur la propriété intellectuelle et, notamment, de sa quatrième partie intitulée "Droits d'obteneur", conformément à la décision du Conseil de l'UPOV du 7 avril 2006.

41. Le 5 juin, l'UPOV a tenu sa première journée portes ouvertes² au siège de l'UPOV/OMPI, dans le cadre d'un week-end international qui coïncidait avec la Journée mondiale de l'environnement. L'exposition réalisée par l'UPOV démontrait comment la

² http://www.upov.int/export/sites/upov/en/news/2010/upov_website_photos_winners.pdf.

protection des variétés végétales encourage l'obtention de nouvelles variétés dans l'intérêt de tous. Trois exposants avaient été invités et ont donné aux visiteurs des explications sur l'importance de la protection des obtentions végétales pour le blé (Delley semences et plantes SA, Suisse), la pomme (Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières à reproduction asexuée (CIOPORA)) et le rosier (Meilland International, France). Les visiteurs ont été invités à participer à un concours sur l'identification de différentes variétés de pommier et de rosier et à repérer les différences entre les variétés de blé.

42. Les 8 et 9 juin, à Genève, le Bureau a participé aux séances qui l'intéressaient de la réunion du Conseil des ADPIC au siège de l'OMC.

43. Le 10 juin, au siège de l'OMPI, le Bureau a fait un exposé sur "la protection des obtentions végétales conformément à la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales" lors du Séminaire intermédiaire interrégional de l'OMPI sur la propriété industrielle.

44. Le 10 juin, à Genève, le Bureau a participé à un entretien téléphonique avec M. Carl-Gustaf Thornström, professeur associé de l'Université suédoise des sciences agricoles, Uppsala (Suède), au sujet du Service consultatif central sur la propriété intellectuelle (CAS-IP), une unité du groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), et du rôle des droits d'obteneur dans les organismes de sélection végétale.

45. Le 15 juin, à Wageningen (Pays-Bas), le Bureau a présenté une conférence dans le cadre du treizième cours international sur la protection des obtentions végétales. Avant le cours à Wageningen, les étudiants avaient eu la possibilité de participer au cours d'enseignement à distance de l'UPOV.

46. Les 16 et 17 juin, le Bureau a présenté des exposés sur l'UPOV et la Convention UPOV dans le cadre du cours général organisé par l'OMPI sur la propriété intellectuelle (DL-101).

47. Le 17 juin, le Bureau a reçu la visite de Mme Caroline Dommen, représentante chargée des questions économiques mondiales du Bureau Quaker auprès des Nations Unies (QUNO) à Genève, et a expliqué l'incidence de la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV.

48. Les 17 et 18 juin, à Lusaka (Zambie), le Bureau a participé à un séminaire sur les droits d'obteneur, organisé par l'Agence des Nations Unies d'Amérique pour le développement international (USAID) et l'Université d'État de l'Iowa. Ce séminaire a réuni 30 obtenteurs locaux venant de sociétés privées, d'organismes de recherche et d'universités, ainsi que des fonctionnaires gouvernementaux de l'Institut du contrôle et de la certification des semences (SCCI) de Zambie. Il a présenté les aspects généraux de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV et expliqué la procédure d'adhésion à l'UPOV. Il a été précisé que, pour devenir membre de l'UPOV, la Zambie devrait modifier sa loi de 2007.

49. Les 22 et 23 juin, à Slupia Wielka (Pologne), le Bureau a participé et présenté des exposés à un atelier sur la protection des obtentions végétales à l'intention des États d'Europe centrale et orientale, organisé par la direction générale de l'élargissement de la Commission européenne, à travers le Programme d'assistance technique et d'échange d'informations

(TAIEX) en coopération avec le Centre de recherche pour les essais de cultivars de Pologne (COBORU).

50. Le 24 juin, le Bureau a reçu la visite de Mme Satenik Abgarian, représentant permanent adjoint et ministre plénipotentiaire de la Mission permanente de la République d'Arménie à Genève. Des informations sur la procédure à suivre pour devenir membre de l'UPOV ont été données.

51. Le 25 juin, à Delley (Suisse), l'ensemble du personnel de l'UPOV a été invité à visiter l'entreprise de sélection végétale suisse *Delley semences et plantes SA*, qui avait grandement contribué au succès de la Journée portes ouvertes de l'UPOV le 5 juin (voir paragraphe 38).

52. Le 2 juillet, au siège de l'OMPI, le Bureau a présenté un exposé sur la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales au colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle.

53. Du 6 au 9 juillet, à Douala (Cameroun), le Bureau, en coopération avec l'OMPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), l'USPTO et le Ministère français de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, a organisé un Forum sur la propriété intellectuelle, les avantages du droit d'obtenteur et l'intérêt d'une adhésion à l'UPOV, ainsi qu'un séminaire sur le renforcement de l'application de l'annexe X de l'Accord de Bangui. Le but de cette activité était de sensibiliser les décideurs et les fonctionnaires gouvernementaux en vue de promouvoir l'adhésion de l'OAPI à la Convention UPOV.

54. Les 6 et 7 juillet, à Séoul (République de Corée), le Bureau a donné des conférences dans le cadre du cours de formation à la protection des obtentions végétales organisé par le Service coréen des semences et des variétés (KSVS), avec le soutien de l'Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA).

55. Du 10 au 12 juillet à Riyadh (Arabie saoudite), le Bureau a fourni des avis à la Direction générale de la propriété intellectuelle (GDIP) d'Arabie saoudite en vue de l'élaboration d'une législation en conformité avec la Convention UPOV étant donné le souhait du pays d'adhérer à la Convention UPOV. Cette visite était organisée par la *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ)*.

56. Le 12 juillet, au siège de l'OMPI, durant une visite organisée par l'OMPI, le Bureau s'est entretenu avec Mme Betty Mould-Iddrisu, procureur général et ministre de la justice de la République du Ghana. Le Bureau a donné un aperçu de l'importance et de l'incidence de la protection des obtentions végétales, notamment dans le contexte de l'Afrique, et de la procédure d'adhésion à la Convention UPOV.

57. Le 13 juillet, dans le cadre du cours d'été de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, le Bureau a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales et sur la Convention UPOV.

58. Le 13 juillet, le Bureau a reçu la visite de M. Ernest E. Bethé III, directeur de programme pour le secteur agroindustriel de l'*International Finance Corporation (IFC)*, services consultatifs pour l'Indonésie. Il a été question de la protection des obtentions végétales, et plus particulièrement de l'huile de palme et de la situation des petits exploitants.

59. Le 15 juillet, le Bureau a rencontré Mme Danielle Werthmüller, conseiller, Mission permanente de la Suisse à Genève, et a tenu des discussions préliminaires sur la célébration du cinquantième anniversaire de l'UPOV en 2011.
60. Le 15 juillet, le Bureau a tenu une conférence téléphonique avec les représentants des coorganisateurs (FAO, OCDE, UPOV, ISF et ISTA) de la deuxième Conférence mondiale sur les semences afin d'évoquer le "projet NEEDS".
61. Le 20 juillet, le Bureau a reçu la visite de Mme Caroline Dommen, représentante chargée des questions économiques mondiales, QUNO, Genève, et de M. Graham Dutfield, professeur de gouvernance internationale, de la faculté de droit de l'Université de Leeds, (Royaume-Uni). Mme Dommen a expliqué que le QUNO avait l'intention de réaliser une étude sur l'UPOV.
62. Le 23 juillet, à Brisbane (Australie), à l'Université de technologie du Queensland (QUT), des conférences ont été données par M. Doug Waterhouse, au nom du Bureau, sur la protection des obtentions végétales en vertu du système de l'UPOV, dans le cadre du programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle.
63. Du 3 au 6 août, à Kuala Lumpur (Malaisie), le Bureau a participé au troisième atelier pour la coopération en vue de l'harmonisation des lignes directrices applicables aux examens et des examens DHS, organisé par le Forum d'Asie du Sud-Est sur la protection des obtentions végétales en coopération avec le département de l'agriculture de la Malaisie, et a fait un exposé sur "les conseils fournis par l'UPOV en ce qui concerne la coopération internationale en matière d'examen DHS".
64. Du 4 au 6 août, à Asunción (Paraguay), le Bureau a participé au XXII^e séminaire panaméricain sur les semences, organisé par la Fédération latino-américaine des semences (FELAS) en coopération avec le Service national de la qualité et de la santé des végétaux et des semences (SENAVE), l'Association des producteurs de semences du Paraguay (APROSEMP), l'Association des obtenteurs du Paraguay (PARPOV) et l'Institut national de biotechnologie (INBIO) du Paraguay. Le Bureau a présenté des exposés sur "les droits d'obtenteur et les ressources phylogénétiques" et "les exceptions au droit d'obtenteur (notamment pour les 'semences de ferme')".
65. Les 9 et 10 août, à Swakopmund (Namibie), à l'invitation du directeur général de l'ARIPO, le Bureau a assisté, en qualité d'observateur, à la conférence diplomatique pour l'adoption du Protocole ARIPO en matière de protection des savoirs traditionnels et des expressions du folklore. L'UPOV a saisi cette occasion pour prononcer un discours et s'adresser aux membres de l'ARIPO lors de la cérémonie d'ouverture.
66. Du 23 au 27 août, à Texcoco (Mexique), au Colegio de Postgraduados-Campus Montecillo, le Bureau a donné des conférences au "VI^e atelier international sur l'examen DHS", organisé par le Service national d'inspection et de certification des semences (SNICS), avec le soutien financier de l'USPTO. Le SNICS a informé le Bureau qu'il envisageait d'organiser une maîtrise sur les semences et qu'il solliciterait pour cela la coopération du Bureau.
67. Du 30 août au 1^{er} septembre, à Tsukuba (Japon), le Bureau a donné des conférences sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV lors du cours de formation sur "l'harmonisation internationale du système de protection des obtentions

végétales” organisé par l’Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Les étudiants qui ont suivi le cours de formation de la JICA avaient pu participer au cours d’enseignement à distance de l’UPOV.

68. Le 2 septembre, à Tokyo, le Bureau s’est entretenu avec M. Satoshi Shimomura, directeur de la Division de la propriété intellectuelle, Bureau de la production agricole au MAFF japonais, et représentant du Japon auprès du Conseil de l’UPOV, ainsi qu’avec d’autres représentants de sa division.

69. Le 6 septembre, à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie), le Bureau a participé à un séminaire national sur les droits d’obtenteur organisé par le Ministère de l’agriculture, de la sécurité alimentaire et des coopératives de la République-Unie de Tanzanie, avec le soutien financier de l’Institut international de recherche sur les cultures en zones tropicales semi-arides (ICRISAT). Le but de cette activité était de sensibiliser les personnes concernées aux avantages procurés par le droit d’obtenteur et à l’adhésion à l’UPOV, ainsi que de discuter de l’examen de nouvelles obtentions aux fins de l’octroi de droits d’obtenteur.

70. Le 6 septembre, le Bureau a reçu la visite de représentants de l’École de Genève de la diplomatie pour étudier la possibilité d’accueillir des stagiaires à l’UPOV.

71. Le 7 septembre, le Bureau a tenu une conférence téléphonique avec les représentants des coorganisateur (FAO, OCDE, UPOV, ISF et ISTA) de la deuxième Conférence mondiale sur les semences afin d’évoquer le “projet NEEDS”.

72. Le 16 septembre, à Alnarp (Suède), le Bureau a organisé une session de formation d’une journée sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du programme de formation de la SIDA sur “la sélection végétale et la production semencière”.

73. Le 17 septembre, au siège de l’OMC, le Bureau a participé à une séance intitulée “Le commerce, l’environnement et 1 milliard de personnes souffrant de la faim : coordonner les efforts de l’OMC et d’autres organisations intergouvernementales pour assurer la sécurité alimentaire et atténuer les effets du changement climatique” dans le cadre du Forum public de l’OMC.

74. Le 17 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Arun Sharma, vice-chancelier adjoint de l’Université de technologie du Queensland (QUT) (Australie). Il a été question du rôle de la protection des variétés végétales dans la sélection par les organismes publics et de la participation de l’UPOV à un cours de maîtrise sur la propriété intellectuelle dans le cadre de la QUT.

75. Le 21 septembre, le Bureau a reçu la visite des représentants de l’*African Agricultural Technology Foundation* (AATF), au siège à Nairobi (Kenya). Des possibilités de coopération en Afrique ont été envisagées.

76. Le 21 septembre, à Genève, le Bureau s’est entretenu avec des représentants du Gouvernement d’Oman en marge de “l’exposition omanaise d’artisanat traditionnel”, et il a été question de la récente adhésion d’Oman à l’UPOV.

77. Le 21 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. El Hadj Bakalawa Fofana, ministre de l’industrie, de la zone franche et des innovations technologiques, qui était accompagné de M. Sébadé Toba, Chargé d’affaires, Mission permanente du Togo à Genève. Il a été question

des avantages et de la procédure concernant l'adhésion de l'OAPI et du Togo à l'UPOV, dans la perspective d'une mission au Togo qu'effectuerait le Bureau en octobre 2010.

78. Le 22 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Richard Aching, examinateur principal à l'Office de la propriété intellectuelle de Trinité-et-Tobago, et il a été question des possibles mesures à prendre afin de promouvoir les droits d'obtenteur dans la région des Caraïbes.

79. Le 22 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Andrés Ycaza Mantilla, président de l'Institut équatorien de la propriété intellectuelle (IEPI), qui était accompagné de M. Luis Vayas Valdivieso, conseiller, Mission permanente de l'Équateur à Genève. Ont été évoqués la situation des droits d'obtenteur en Équateur, la rédaction d'une nouvelle loi sur les droits de propriété intellectuelle et la possibilité d'incorporer le cours d'enseignement à distance DL-205 de l'UPOV dans les activités de formation organisées par l'IEPI.

80. Le 22 septembre, à Genève, le Bureau s'est entretenu avec M. Fernando Ferraro Castro, vice-ministre de la justice du Costa Rica. Le Bureau a brièvement expliqué l'aide qu'il apporte au cours du processus d'adhésion, fait part des activités menées récemment et évoqué des activités en matière de formation prévues dans la région d'ici la fin de l'année 2010. Il a également rappelé l'existence du cours d'enseignement à distance DL-205 de l'UPOV, qui est utilisé par les membres pour donner une formation sur les droits d'obtenteur aux fonctionnaires gouvernementaux.

81. Le 26 septembre, à Cuernavaca (État de Morelos, Mexique), le Bureau a participé au séminaire international sur les droits d'obtenteur organisé par le Service national d'inspection et de certification des semences (SNICS) du Mexique, tenu conjointement avec les sessions du TWO et du groupe de travail technique, et a fait un exposé sur les principes et l'incidence de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV.

82. Le 29 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Grace Issahaque, procureur principal à la Direction de l'enregistrement, Ministère de la justice du Ghana, et a évoqué la procédure d'adhésion du Ghana à la Convention UPOV, ainsi que des modifications supplémentaires à apporter au projet de loi ghanéen de 2010 sur les obtentions végétales.

83. Le 30 septembre, le Bureau a rencontré M. Gift Sibanda, directeur général de l'ARIPO, qui était accompagné de M. Emmanuel Sackey, chef du Département technique. M. Sibanda a rappelé la décision du Conseil des ministres de l'ARIPO concernant l'élaboration d'un cadre de politique régionale pour la protection des obtentions végétales au sein de l'ARIPO et de ses États membres. Les discussions ont porté sur des activités de formation et de coopération afin d'aider l'ARIPO à cet égard.

84. Les 10 et 11 octobre, à Bruxelles, le Bureau a participé à la réunion annuelle de l'*European Seed Association* (ESA).

85. Le 12 octobre, à Amsterdam (Pays-Bas), le Bureau a participé au colloque de la KAVB intitulé "*Plant names, global challenges*" à l'occasion du 150^e anniversaire de la KAVB (*Royal General Bulbgrowers' Association*). Il y a fait un exposé sur "les faits nouveaux à l'UPOV" et a expliqué la notion d'interface de recherche commune (ou "portail") promue à l'UPOV, telle que présentée aux paragraphes 34 à 39 du document TC/46/6.

86. Le 22 octobre, à Genève, en marge des sessions de l'UPOV, le Bureau s'est entretenu avec les représentants des coorganisateur (FAO, OCDE, UPOV, ISF, ISTA) de la deuxième Conférence mondiale sur les semences.
87. Le 25 octobre, à Tsukuba (Japon), le Bureau s'est entretenu avec les étudiants ayant suivi le cours de formation de la JICA à l'occasion d'un dernier débat sur la protection des obtentions végétales (voir paragraphe 67).
88. Du 26 au 29 octobre, à Nagoya (Japon), le Bureau a participé en qualité d'observateur à la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, durant laquelle a été adopté le "Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique".
89. Du 27 au 30 octobre, à Istanbul (Turquie), le Bureau a participé à la réunion annuelle de l'Organisation de coopération économique (OCE), à l'Assemblée générale de la *Seed Association* de l'*Economic Cooperation Organization* (ECOSA) et à la deuxième Conférence internationale de l'ECOSA sur le commerce des semences. À cette conférence, le Bureau a présenté un exposé sur "La position de l'UPOV quant à la protection des obtentions végétales et les principaux éléments relatifs à sa mise en œuvre au niveau national".
90. Le 11 novembre, le Bureau s'est entretenu avec Mme Caroline Dommen, représentante chargée des questions économiques mondiales, QUNO, Genève; ils ont abordé des questions liées aux effets de la CDB sur l'UPOV et aux faits nouveaux dans le cadre de la quarante-quatrième session du Conseil. Mme Dommen a indiqué que l'étude du QUNO sur l'UPOV (dont l'auteur est Graham Dutfield) serait publiée début 2011.
91. Le 17 novembre, le Bureau a reçu la visite de Mme Kaitlyn Moore, étudiante de premier cycle à la *School for International Training* à Genève, qui menait des recherches sur "l'utilisation de cultures génétiquement modifiées dans l'industrie agroalimentaire mondialisée de notre époque" et s'intéressait à l'importance des droits de propriété intellectuelle associés aux OGM. Il a été question du système de l'UPOV et Mme Moore a proposé de transmettre au Bureau un exemplaire de son rapport final.
92. Le 18 novembre, à Paris (France), le Bureau a participé à la réunion des représentants des autorités nationales désignées du Groupe consultatif élargi de l'OCDE.
93. Le 18 novembre, à Paris, en marge de la réunion du Groupe consultatif élargi de l'OCDE, le Bureau s'est entretenu avec les représentants des coorganisateur (FAO, OCDE, UPOV, ISF, ISTA) de la deuxième Conférence mondiale sur les semences, et est convenu que le projet de suivi devrait être rebaptisé "Projet mondial sur les semences".
94. Le 22 novembre, le Bureau a reçu la visite de M. Adrien Evéquo, conseiller, Mission permanente de la Suisse à Genève, pour évoquer la célébration du cinquantième anniversaire de la Convention UPOV en 2011.
95. Le 2 décembre, à Angers (France), le Bureau a assisté à la quatorzième réunion annuelle de l'OCVV et de ses bureaux d'examen.

96. Les 2 et 3 décembre, à Angers (France), le Bureau a rencontré des responsables de l'OCVV pour évoquer les systèmes qu'elle utilise aux fins de sa base de données des dénominations variétales, dans le cadre du programme de mise au point d'une base de données de l'UPOV sur les variétés végétales.

97. Le 7 décembre, à Rome (Italie), le Bureau a participé à une Table ronde de haut niveau sur l'importance du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en vue de relever les défis du changement climatique, de renforcer la sécurité alimentaire et de lutter contre l'érosion de l'agro-biodiversité, manifestation organisée par le Gouvernement de l'Italie avec le soutien du Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA).

98. Du 7 au 10 décembre, à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), le Bureau, en coopération avec l'Office espagnol des obtentions végétales (OEVV), l'Institut national pour la recherche agricole (INIA), l'Agence espagnole pour la coopération internationale et l'OMPI, a organisé le neuvième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. À ce cours ont participé 26 experts de 15 pays directement concernés par l'examen DHS ou censés l'être dans l'avenir. Des experts de l'Argentine, de l'OCVV et du Bureau y ont donné des conférences. Pour se préparer, les participants ont eu la possibilité de suivre le cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205.

99. Le 9 décembre, le Bureau s'est entretenu avec M. Emmanuel Sackey, chef du département technique de l'ARIPO. Ils ont évoqué les activités de coopération entre l'UPOV et l'ARIPO en 2011.

100. Les 13 et 14 décembre, à Panama (Panama), le Bureau a participé à un séminaire sous-régional OMPI/UPOV sur la propriété intellectuelle et l'agriculture pour l'Amérique centrale, pendant lequel il a fait plusieurs exposés sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV.

101. Le 14 décembre, l'OMPI a reçu la visite officielle de M. Anicet Kuzunda Mutangiji, ministre de l'industrie de la République démocratique du Congo. Le bureau a été invité à présenter à la délégation l'incidence de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, eu égard en particulier à l'Afrique.

102. Le 14 décembre, le Bureau a participé à une conférence téléphonique avec les représentants de la FAO, de l'OCDE, de l'ISF et de l'ISTA afin de débattre du Projet mondial sur les semences.

103. Le 16 décembre, le Bureau a reçu la visite de Mme Nadiya A. Al-Saady, directrice de programme, ressources zoogénétiques et phytogénétiques, Conseil de la recherche, Oman. Il a été question des projets et des activités du Conseil de la recherche, notamment de l'établissement d'un institut central sur les questions politiques liées aux ressources génétiques.

104. Le 21 décembre, le Bureau a participé à une conférence téléphonique avec les représentants de la FAO, de l'OCDE, de l'ISF et de l'ISTA afin de débattre du Projet mondial sur les semences.

105. Le 22 décembre, le Bureau a reçu la visite de M. Jun Won Lee, ministre conseiller, Mission permanente de la République de Corée à Genève. M. Lee a informé le Bureau que le Gouvernement de la République de Corée avait approuvé une augmentation de sa contribution à l'UPOV de 0,75 à 1,5 unité de contribution; ce changement serait applicable à compter de 2011.

106. Pendant la période considérée, au siège de l'OMPI à Genève, le Bureau a participé à quatre réunions du Groupe de travail principal chargé du projet Neutralité carbone établi à l'OMPI. Ce projet, lancé par le Directeur général de l'OMPI, "porte sur l'application et le suivi de mesures internes à l'OMPI pour minimiser les incidences des activités de l'Organisation sur l'environnement, l'objectif à plus long terme étant de parvenir à une incidence neutre sur l'environnement". Le Bureau a aussi participé à six réunions des membres techniques du Groupe de travail subsidiaire sur les voyages officiels et à cinq réunions du Groupe de travail subsidiaire sur le thème de l'encouragement à la mobilité.

Cours d'enseignement à distance

107. Deux sessions du cours d'enseignement à distance DL-205 de l'UPOV, en français, anglais, allemand et espagnol ont eu lieu du 3 mai au 6 juin 2010 et du 8 novembre au 12 décembre 2010. L'annexe II indique comment se répartissaient les étudiants inscrits au cours DL-205.

IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS

108. Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation sur la protection des obtentions végétales aux membres suivants : Afrique du Sud, Kenya et Viet Nam.

109. Le Bureau a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d'un instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte, au Kenya.

110. Le Bureau a fourni des avis et une assistance concernant l'élaboration d'une loi relative à la protection des obtentions végétales selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et la procédure d'adhésion à la Convention UPOV à des membres potentiels de l'Union. Le Bureau a formulé des observations verbalement ou par écrit, rendu visite à des services ou reçu des représentants d'États et d'organisations afin de donner les conseils demandés. Il a eu à cet effet des contacts avec les pays ou organisations suivants : Algérie, Arabie saoudite, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Ghana, Guatemala, Indonésie, Maurice, Monténégro, Ouganda, Pakistan, Pérou, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Serbie, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Zambie, ARIPO et OAPI.

111. Le Bureau a rencontré des représentants d'organisations internationales afin de coordonner les activités ou de fournir des informations sur l'UPOV. Il a ainsi participé à des réunions et à des discussions avec l'ARIPO, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CBD), la FAO, l'ISTA, le Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, l'OAPI, l'OCDE, le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI et le Conseil des ADPIC de l'OMC.

112. Le Bureau a rencontré des associations professionnelles afin de suivre les progrès enregistrés dans l'application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional. Ont eu lieu en particulier des réunions avec l'AFSTA, l'Association Asie-Pacifique pour les semences (APSA), la CIOPORA, les ESA, la FELAS, l'ISF et la *Seed Association of the Americas* (SAA).

V. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UPOV EN 2010

113. On trouvera dans l'annexe II du présent document une synthèse des résultats obtenus par l'UPOV en 2010 sur la base des travaux du Conseil, de ses organes subsidiaires et du Bureau. Un aperçu des missions réalisées par le personnel du Bureau est donné dans l'annexe III.

VI. PUBLICATIONS

114. Le Bureau de l'Union a publié :

a) des éditions actualisées du dépliant intitulé "L'UPOV, ses activités, son rôle", qui contient des informations sur l'Union et la protection des obtentions végétales en français, allemand, anglais et espagnol (publication UPOV n° 437);

b) six disques mis à jour dans la série constituant la "base de données de l'UPOV sur les variétés végétales" (UPOV-ROM);

c) 13 documents adoptés par le Conseil à sa quarante-quatrième session ordinaire, tenue le 21 octobre 2010, et publiés sur le site Web de l'UPOV, à savoir :

- i) TGP/5, Section 2/3 : Expérience et coopération en matière d'examen DHS : formulaire-type de l'UPOV pour la demande de protection d'une obtention végétale;
- ii) TGP/7/2 : Élaboration des principes directeurs d'examen;
- iii) TGP/8/1 : Protocole d'essai et techniques utilisés dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité;
- iv) TGP/14/1 : Glossaire de termes utilisés dans les documents de l'UPOV;
- v) TGP/0/3 : Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents;
- vi) UPOV/EXN/CAL : Notes explicatives sur les conditions et les limitations concernant l'autorisation de l'obtenteur à l'égard du matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOV;
- vii) UPOV/EXN/VAR : Notes explicatives sur la définition de la variété selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV;

- viii) UPOV/INF/4/1 : Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV;
- ix) UPOV/INF/10/1 : Audit interne;
- x) UPOV/INF/12/3 : Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV;
- xi) UPOV/INF/15/1 : Document d'orientation destiné aux membres de l'UPOV concernant les obligations en cours et les notifications connexes;
- xii) UPOV/INF/16/1 : Logiciels échangeables;
- xiii) UPOV/INF/17/1 : Directives concernant les profils d'ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d'une base de données y relative ("Directives BMT");

d) un numéro de "Plant Variety Protection", la Gazette et *Newsletter* de l'UPOV, en version électronique;

e) une édition spéciale du dépliant sur l'UPOV et des affiches, en français et en anglais, à l'occasion de la première journée portes ouvertes de l'UPOV au siège de l'Union. Le dépliant et les affiches visaient à expliquer au grand public le rôle joué par l'UPOV dans la mise en place et la promotion d'un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous;

f) les principes directeurs d'examen suivants ont été adoptés; ils ont été publiés sur le site Web de l'UPOV ou le seront en temps opportun :

Document No. N° du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico
NOUVEAUX PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN					
TG/258/1	Sweet Potato	Patate douce	Batate, Süßkartoffel	Camote, Batata	Ipomoea batatas (L.) Lam.
TG/259/1	Agaricus Mushroom, Button Mushroom	Agaric, Champignon de Paris	Champignon	Champiñón	Agaricus bisporus L.; Agaricus bitorquis L.; Agaricus arvensis L.
TG/260/1	Pearl Millet	Pénicillaire, Mil à chandelle, Mil Pénicillaire	Federborstengras	Panizo de Daimiel, Panizo mamozo, Mijo Perla	Pennisetum glaucum (L.) R. Br., Pennisetum americanum (L.) Leeke, Pennisetum typhoides (Burm.f.) Stapf C.E. Hubb.
TG/261/1	Gaura	Gaura	Prachtkerze	Gaura	Gaura L.
TG/262/1	Baby's Breath, Gyp, Gypsophila	Gypsophile	Gipskraut, Schleierkraut	Gipsófila	Gypsophila L.
TG/263/1	Buddleia, Butterfly-bush	Buddleia, Arbre aux papillons	Buddleie, Schmetterlings-strauch	Budleya, Mariposa	Buddleja L.
TG/264/1	Papaya, Papaw	Papayer	Melonenbaum, Papaya	Papayo, Lechosa	Carica papaya L.
TG/265/1	Fig	Figuier	Echte Feige, Feige	Higuera	Ficus carica L.

Document No. N° du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico
<u>RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN</u>					
TG/53/7	Peach	Pêcher	Pfirsich	Durazno, Melocotonero	Prunus persica (L.) Batsch, Persica vulgaris Mill., Prunus L. subg. Persica
TG/59/7	Lily	Lys	Lilie	Lily, azucena, lirio	Lilium L.
TG/116/4	Black Salsify, Scorzonera	Salsifis noir, Scorsonère	Schwarzwurzel	Escorzonera, Salsifí negro	Scorzonera hispanica L.
TG/123/4	Banana, Cavendish banana, Chinese banana, Dwarf banana; Plantain, Pomme banana, Silk banana, Banana sucrier	Bananier, Bananier nain; -	Banane, Zwergbanane; -	Bananera, Banano, Platanera, Plátano; -	Musa acuminata Colla; Musa ×paradisica L. (M. acuminata Colla × M. balbisiana Colla)
TG/130/4	Asparagus	Asperge	Spargel	Espárrago	Asparagus officinalis L.
TG/133/4	Hydrangea	Hortensia	Hortensie	Hortensia, Hidrangea	Hydrangea L.
<u>RÉVISIONS PARTIELLES DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN</u>					
TG/11/8 Rev.	Rose	Rosier	Rose	Rosal	Rosa L.
TG/176/4 Rev.	Osteospermum; - -	Ostéospermum; -	Osteospermum; -	Osteospermum; -	Osteospermum L.; hybrids with Dimorphothea Vaill.

115. La base de données GENIE a été placée dans la partie publique du site Web de l'UPOV le 15 mars 2010.

116. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I

MEMBRES DE L'UNION

31 décembre 2010

La présente annexe indique la situation des membres de l'Union vis-à-vis de la Convention et de ses divers actes, au 31 décembre 2010 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l'article 32.1) de l'Acte de 1978 et l'article 34.2) de l'Acte de 1991).

- Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961
- Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972
- Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978
- Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Afrique du Sud	- - 23 octobre 1978 19 mars 1991	7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 -	6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 -
Albanie	- - - -	- - - 15 septembre 2005	- - - 15 octobre 2005
Allemagne	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998	10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998
Argentine	- - - -	- - 25 novembre 1994 -	- - 25 décembre 1994 -
Australie	- - - -	- - 1 ^{er} février 1989 20 décembre 1999	- - 1 ^{er} mars 1994 20 janvier 2000
Autriche	- - - -	- - 14 juin 1994 1 ^{er} juin 2004	- - 14 juillet 1994 1 ^{er} juillet 2004
Azerbaïdjan	- - - -	- - - 9 novembre 2004	- - - 9 décembre 2004

C/45/2
Annexe I, page 2

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Bélarus	- - - -	- - - 5 décembre 2002	- - - 5 janvier 2003
Belgique	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	5 novembre 1976 5 novembre 1976 - -	5 décembre 1976 11 février 1977 - -
Bolivie (État plurinational de)	- - - -	- - 21 avril 1999 -	- - 21 mai 1999 -
Brésil	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Bulgarie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Canada	- - 31 octobre 1979 9 mars 1992	- - 4 février 1991 -	- - 4 mars 1991 -
Chili	- - - -	- - 5 décembre 1995 -	- - 5 janvier 1996 -
Chine	- - - -	- - 23 mars 1999 -	- - 23 avril 1999 -
Colombie	- - - -	- - 13 août 1996 -	- - 13 septembre 1996 -
Costa Rica	- - - -	- - - 12 décembre 2008	- - - 12 janvier 2009
Croatie	- - - -	- - - 1 ^{er} août 2001	- - - 1 ^{er} septembre 2001

C/45/2
Annexe I, page 3

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Danemark	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996	6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998
Espagne	- - - 19 mars 1991	18 avril 1980 18 avril 1980 - 18 juin 2007	18 mai 1980 18 mai 1980 - 18 juillet 2007
Équateur	- - - -	- - 8 juillet 1997 -	- - 8 août 1997 -
Estonie	- - - -	- - - 24 août 2000	- - - 24 septembre 2000
États-Unis d'Amérique	- - 23 octobre 1978 25 octobre 1991	- - 12 novembre 1980 22 janvier 1999	- - 8 novembre 1981 22 février 1999
Fédération de Russie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Finlande	- - - -	- - 16 mars 1993 20 juin 2001	- - 16 avril 1993 20 juillet 2001
France	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 -	3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 -
Géorgie	- - - -	- - - 29 octobre 2008	- - - 29 novembre 2008
Hongrie	- - - -	- - 16 mars 1983 1 ^{er} décembre 2002	- - 16 avril 1983 1 ^{er} janvier 2003
Irlande	- - 27 septembre 1979 21 février 1992	- - 19 mai 1981 -	- - 8 novembre 1981 -

C/45/2
Annexe I, page 4

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Islande	- - - -	- - - 3 avril 2006	- - - 3 mai 2006
Israël	- - - 23 octobre 1991	12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996	12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998
Italie	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	1 ^{er} juin 1977 1 ^{er} juin 1977 28 avril 1986 -	1 ^{er} juillet 1977 1 ^{er} juillet 1977 28 mai 1986 -
Japon	- - 17 octobre 1979 -	- - 3 août 1982 24 novembre 1998	- - 3 septembre 1982 24 décembre 1998
Jordanie	- - - -	- - - 24 septembre 2004	- - - 24 octobre 2004
Kenya	- - - -	- - 13 avril 1999 -	- - 13 mai 1999 -
Kirghizistan	- - - -	- - - 26 mai 2000	- - - 26 juin 2000
Lettonie	- - - -	- - - 30 juillet 2002	- - - 30 août 2002
Lituanie	- - - -	- - - 10 novembre 2003	- - - 10 décembre 2003
Maroc	- - - -	- - - 8 septembre 2006	- - - 8 octobre 2006
Mexique	- - 25 juillet 1979 -	- - 9 juillet 1997 -	- - 9 août 1997 -

C/45/2
Annexe I, page 5

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Nicaragua	- - -	- - 6 août 2001 -	- - 6 septembre 2001 -
Norvège	- - - -	- - 13 août 1993 -	- - 13 septembre 1993 -
Nouvelle-Zélande	- - 25 juillet 1979 19 décembre 1991	- - 3 novembre 1980 -	- - 8 novembre 1981 -
Oman	- - - -	- - - 22 octobre 2009	- - - 22 novembre 2009
Ouzbékistan	- - - -	- - - 14 octobre 2004	- - - 14 novembre 2004
Panama	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Paraguay	- - - -	- - 8 janvier 1997 -	- - 8 février 1997 -
Pays-Bas	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996	10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998
Pologne	- - - -	- - 11 octobre 1989 15 juillet 2003-	- - 11 novembre 1989 15 août 2003
Portugal	- - - -	- - 14 septembre 1995 -	- - 14 octobre 1995 -
République de Corée	- - -	- - 7 décembre 2001	- - 7 janvier 2002

C/45/2
Annexe I, page 6

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
République de Moldova	- - -	- - 28 septembre 1998	- - 28 octobre 1998
République dominicaine	- - - -	- - - 16 mai 2007	- - - 16 juin 2007
République tchèque ^{1/}	- - - -	- - - 24 octobre 2002	- - 1 ^{er} janvier 1993 24 novembre 2002
Roumanie	- - - -	- - - 16 février 2001	- - - 16 mars 2001
Royaume-Uni	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	17 septembre 1965 1 ^{er} juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998	10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999
Singapour	- - - -	- - - 30 juin 2004	- - - 30 juillet 2004
Slovaquie ¹	- - - -	- - - 12 mai 2009	- - 1 ^{er} janvier 1993 12 juin 2009
Slovénie	- - - -	- - - 29 juin 1999	- - - 29 juillet 1999
Suède	- 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991	17 novembre 1971 11 janvier 1973 1 ^{er} décembre 1982 18 décembre 1997	17 décembre 1971 11 février 1977 1 ^{er} janvier 1983 24 avril 1998
Suisse	30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 1 ^{er} août 2008	10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 1 ^{er} septembre 2008

¹ Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

C/45/2
Annexe I, page 7

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Trinité-et-Tobago	- - - -	- - 30 décembre 1997 -	- - 30 janvier 1998 -
Tunisie	- - - -	- - - 31 juillet 2003	- - - 31 août 2003
Turquie	- - - -	- - - 18 octobre 2007	- - - 18 novembre 2007
Ukraine	- - - -	- - 3 octobre 1995 19 décembre 2006	- - 3 novembre 1995 19 janvier 2007
Union européenne	- - - -	- - - 29 juin 2005	- - - 29 juillet 2005
Uruguay	- - - -	- - 13 octobre 1994 -	- - 13 novembre 1994 -
Viet Nam	- - - -	- - - 24 novembre 2006	- - - 24 décembre 2006

Total : 68 membres

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

TABLEAU DES RÉSULTATS

Sous-programme UV.2 : Améliorer les services fournis aux membres de l'Union / assurer un système efficace de protection des obtentions végétales

Dans les domaines juridique, administratif et technique, l'Union a établi et adopté un nombre considérable de documents de base qui renforcent la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la Convention d'une manière efficace et harmonisée sur le plan international, ce qui contribue à améliorer la qualité de la protection et à réduire son coût au niveau national ou régional.

- Objectifs :**
- ◆ Maintenir et améliorer la qualité de la protection assurée par le système de l'UPOV.
 - ◆ Jeter et développer les bases juridiques et techniques de la coopération internationale en fonction d'une conception harmonisée de la protection des obtentions végétales selon l'Acte de 1991 de la Convention de l'UPOV.

Résultats escomptés

1. Plus grande harmonisation au niveau international de la mise en œuvre de la Convention UPOV

Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

1. Proposition au Conseil de l'UPOV ou à ses comités ou adoption par ces instances de directives administratives et juridiques concernant la mise en œuvre de la Convention UPOV

- Matériels d'information concernant la Convention UPOV adoptés par le Conseil en 2010
 - UPOV/EXN/CAL : Notes explicatives sur les conditions et limitations relatives à l'autorisation de l'obtenteur à l'égard du matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOV;
 - UPOV/EXN/VAR : Notes explicatives sur la définition de la variété selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV;
 - UPOV/INF/4/1 : Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV;
 - UPOV/INF/10/1 : Audit interne;
 - UPOV/INF/12/3 : Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV;
 - UPOV/INF/15/1 : Document d'orientation destiné aux membres de l'UPOV concernant les obligations en cours et les notifications connexes;
 - UPOV/INF/16/1 : Logiciels échangeables;
 - UPOV/INF/17/1 : Directives concernant les profils d'ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d'une base de données y relative ("Directives BMT").
- Projets de matériels d'information concernant la Convention UPOV examinés par le CAJ en 2010
 - UPOV/EXN/HRV : Notes explicatives sur les actes à l'égard du produit de la récolte selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV

**Résultats
escomptés**

1. Plus grande harmonisation au niveau international de la mise en œuvre de la Convention UPOV (suite)

Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

- Projets de matériels d'information concernant la Convention UPOV examinés par le CAJ-AG en 2010
 - UPOV/EXN/BRD : Notes explicatives sur la définition de l'obtenteur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
 - UPOV/EXN/EDV : Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)
- Propositions concernant les questions se posant après l'octroi d'un droit d'obtenteur
- Propositions concernant des systèmes d'application électronique
- Propositions concernant la base de données sur les variétés végétales

**Résultats
escomptés**

2. Plus grande harmonisation au niveau international des particularités techniques applicables à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) des nouvelles variétés

Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

2. Proposition au Conseil de l'UPOV ou à ses comités ou adoption par ces instances de documents d'orientation pour la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés

- Documents TGP adoptés et publiés sur le site Web de l'UPOV :
 - TGP/5, Section 2/3 : Expérience et coopération en matière d'examen DHS : formulaire-type de l'UPOV pour la demande de protection d'une obtention végétale
 - TGP/7/2 : Élaboration des principes directeurs d'examen
 - TGP/8/1 : Protocole d'essai et techniques utilisés dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité
 - TGP/14/1 : Glossaire de termes utilisés dans les documents de l'UPOV
- Projets des documents TGP ci-après dont l'établissement a progressé au CAJ, au TC ou dans les groupes de travail techniques :
 - TGP/5, Section 10 : "Notification de caractères supplémentaires" (révision)
 - TGP/11 : "Examen de la stabilité"
- 16 principes directeurs d'examen* ont été adoptés par le TC, à savoir :
 - 2 principes directeurs d'examen partiellement révisés : TWO (2)
 - 6 principes directeurs d'examen révisés : TWF (2), TWO (2), TWV (2)

Amériques :	BR (1)
Europe :	FR (2), NL/DE (1), NL (2)
 - 8 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (1), TWA/TWV (1), TWF (2), TWO (3), TWV (1)

Amériques :	BR (1), MX (1)
Asie/Pacifique :	KR (1)
Europe :	ES (1), FR (1), GB (1), QZ (1)
Europe -	
Proche/Moyen-Orient :	QZ/IL (1)

**Résultats
escomptés**

2. Plus grande harmonisation au niveau international des particularités techniques applicables à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) des nouvelles variétés (suite)

Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

- 55 projets de principes directeurs d'examen ont progressé au sein des groupes de travail techniques, dont :

- 6 révisions partielles : TWF (1), TWV/TWA (2), TWV (3)

- 16 révisions : TWA (2), TWF (6), TWO (3), TWV (5)

Afrique : ZA (2)

Asie/Pacifique : AU/ES (1), NZ (1)

Europe : DE (4), FR (2), NL (4), QZ (2)

- 33 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (5), TWF (7), TWO (17),
TWO/TWV (1), TWV (3)

Afrique : ZA (1)

Amériques : AR (1), BR (1), MX (2)

-Amériques – Asie/Pacifique : BR/CN (1)

Asie/Pacifique : AU (2), CN (4), JP (6), KR (2), NZ (1)

Asie/Pacifique – Europe : AU/DK (1)

Europe : DE (1), ES (1), FR (1), FR/ES (1),
GB (1), GB/PL (1), NL (3), UA (1)

Proche/Moyen-Orient -

Asie/Pacifique : IL/KR (1)

Au total, 25 membres de l'Union ont pris part à la rédaction de principes directeurs d'examen.

- 318 experts représentant 33 membres de l'Union (membres) et 4 organisations observatrices (orgs) ont participé aux travaux des groupes de travail techniques, comme suit :

TWA (Croatie) :

25 membres (54 participants) / 2 orgs (1)

TWC (Union européenne) :

16 membres (31 participants)

TWF (Mexique) :

15 membres (49 participants) / 2 orgs (2)

TWO (Mexique) :

16 membres (62 participants) / 1 org (1)

TWV (Pologne) :

18 membres (40 participants) / 1 org (3)

BMT (Canada) :

12 membres (62 participants) / 3 orgs (13)

- 127 experts représentant 25 membres et deux organisations ont participé aux ateliers préparatoires, comme suit :

TWA : 10 membres (15 participants)

TWC : 9 membres (14 participants)

TWF : 7 membres (10 participants) / 1 org (1)

TWO : 9 membres (21 participants) / 1 org (1)

TWV : 8 membres (18 participants) / 1 org (3)

BMT : 6 membres (39 participants) / 1 org (5)

**Résultats
escomptés**

*3. Détermination
du rôle de la
publication des
descriptions
variétales*

*4. Meilleur accès à
l'information
pertinente aux fins
de l'examen des
demandes*

Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

3. Proposition au Conseil de l'UPOV ou adoption par celui-ci d'une politique relative à la publication des descriptions variétales

Projet visant la publication des descriptions variétales :

- Le TC est convenu qu'aucune autre réunion du Groupe de travail ad hoc sur la publication des descriptions variétales (WG-PVD) ne devrait être organisée à moins que, ou jusqu'à ce que, des propositions concrètes soient élaborées par le TC ou par un groupe de travail technique en vue de leur examen par le WG-PVD.

4. Bases de données

- Le TC a arrêté le programme ci-après d'amélioration de la base de données UPOV-ROM des variétés végétales :
 - a) introduire le code UPOV;
 - b) rendre plus facile l'apport de données à la base UPOV-ROM au moyen de l'élaboration d'un tableau de soumission des données qui permet de fournir des données sans devoir utiliser le format TAG;
 - c) impartir une formation à l'utilisation de la base de données UPOV-ROM;
 - d) élaborer une version Internet de la base de données des variétés végétales.
- Classification normalisée des genres et espèces pour l'amélioration du fonctionnement des bases de données : création de 114 codes UPOV en 2010 (nombre total de codes UPOV : 6683)
- Actualisation de la base de données GENIE pour :
 - les codes UPOV (voir ci-dessus)
 - l'état de la protection par genre/espèce à l'UPOV (sur la base du document C/44/6)
 - les renseignements sur la coopération en matière d'examen (sur la base du document C/44/5)
 - l'expérience acquise en matière d'examen DHS (sur la base du document TC/46/4)
 - les classes de dénominations variétales

Sous-programme UV.3 : Étendre le champ d'application de la protection des obtentions végétales

L'Union a aidé un certain nombre d'États à mettre en place un système de protection des obtentions végétales sur la base des dispositions de la Convention UPOV. Elle a également donné aux gouvernements, en particulier de pays en développement et de pays à économie en transition, des conseils sur la manière d'adopter la législation appropriée.

- Objectifs :**
- ◆ Aider les États et certaines organisations, en particulier les gouvernements des pays en développement et des pays en transition vers une économie de marché, à élaborer et à adopter une législation conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.
 - ◆ Aider les États et certaines organisations à adhérer à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.
 - ◆ Aider les États et certaines organisations à mettre en œuvre un système efficace de protection des droits d'obteneur conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Résultats escomptés

1. Adoption par un nombre croissant d'États et d'organisations inter-gouvernementales d'une base juridique pour la protection des obtentions végétales conformément au système de l'UPOV

2. Mise en œuvre de la protection des obtentions végétales

Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

1.1 Nombre de commentaires sur les lois et les textes d'application

Algérie, Arabie saoudite, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Ghana, Guatemala, Indonésie, Maurice, Monténégro, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Serbie, Tadjikistan, Zambie.

1.2 Commentaires formulés sur les lois et les textes d'application qui ont été pris en considération par les États et les organisations intergouvernementales

Bosnie-Herzégovine, Égypte, Ghana, Guatemala, Monténégro, République-Unie de Tanzanie, Serbie, Tadjikistan.

2. Nombre d'activités de formation lancées ou mises en œuvre

Activités de formation organisées par l'UPOV :

- Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, Dar es Salaam (République-Unie de Tanzanie), février 2010
- Séminaire sur l'examen DHS, Genève, mars 2010
- Programme de formation à la "protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV", Washington (États-Unis d'Amérique), mai 2010
- Forum sur la propriété intellectuelle, les avantages du droit d'obteneur et l'intérêt d'une adhésion à l'UPOV, Douala (Cameroun), juillet 2010
- Séminaire sur le renforcement de l'application de l'annexe X de l'Accord de Bangui, Douala (Cameroun), juillet 2010
- Neuvième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), décembre 2010
- Séminaire sous-régional OMPI/UPOV sur la propriété intellectuelle et l'agriculture pour l'Amérique centrale, Panama, décembre 2010

L'UPOV a présenté des exposés aux réunions suivantes :

- Séminaire de sensibilisation des entreprises à la protection des obtentions végétales, Singapour, février 2010
- Congrès annuel de l'AFSTA, Bamako (Mali), mars 2010
- Visite d'étude de hauts fonctionnaires du Sultanat d'Oman au siège de l'UPOV/OMPI, mars 2010

Résultats escomptés

2. *Mise en œuvre de la protection des obtentions végétales* (suite)

Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

L'UPOV a présenté des exposés aux réunions suivantes (*suite*) :

- Troisième réunion du Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie de l'Est, Séoul (République de Corée), avril 2010
- Cours de niveau avancé organisé par l'OMPI et l'OMC sur la propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux, siège de l'OMC, Genève
- Cours de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA) sur le thème "Ressources génétiques et propriété intellectuelle", Alnarp (Suède), mai 2010
- Comité d'experts de la GRUR sur la protection des obtentions végétales, Munich (Allemagne), mai 2010
- "Séminaire sur le secteur des semences et des plants : défis et perspectives", Tunis (Tunisie), mai 2010
- Deuxième salon Stevia World Europe, Genève, mai 2010
- Visite au siège de l'UPOV/OMPI du ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé de la République du Congo, Genève, mai 2010
- Congrès mondial sur les semences de 2010 organisé par l'ISF et Comité des sélectionneurs de l'ISF, Calgary (Canada), mai-juin 2010
- Séminaire interrégional de niveau intermédiaire de l'OMPI sur la propriété industrielle, Genève, juin 2010
- Treizième cours international sur la protection des obtentions végétales, Naktuinbouw, Wageningen (Pays-Bas), juin 2010
- Cours général organisé par l'OMPI sur la propriété intellectuelle (DL-101), Genève, juin 2010
- Atelier sur les droits d'obteneur, Lusaka (Zambie), juin 2010
- Atelier sur la protection des obtentions végétales à l'intention des États d'Europe centrale et orientale, Slupia Wielka (Pologne), juin 2010
- Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle, Genève, juillet 2010
- Cours de formation KSVS-KOICA sur la protection des obtentions végétales, Séoul (République de Corée), juillet 2010
- Cours d'été de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, Genève, juillet 2010
- Programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle, Université de technologie du Queensland (QUT), Brisbane (Australie), juillet 2010
- Troisième atelier de l'EAPVP pour la coopération en vue de l'harmonisation des lignes directrices applicables aux examens et des examens DHS, Kuala Lumpur (Malaisie), août 2010
- XXII^e séminaire panaméricain sur les semences, Asunción (Paraguay), août 2010
- VI^e atelier international sur l'examen DHS, Texcoco (Mexique), août 2010
- Cours de formation de la JICA sur "l'harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales", Tsukuba (Japon), août-septembre 2010
- Séminaire national sur les droits d'obteneur, Dar es Salaam (République-Unie de Tanzanie), septembre 2010
- Programme de formation de la SIDA sur "la sélection végétale et la production semencière", Alnarp, Suède, septembre 2010
- Séminaire international sur les droits d'obteneur, Cuernavaca, État de Morelos (Mexique), septembre 2010
- Colloque de la KAVB intitulé "Plant names, global challenges", Amsterdam (Pays-Bas), octobre 2010
- Deuxième Conférence internationale de l'ECOSA sur le commerce des semences, Istanbul (Turquie), octobre 2010

Résultats escomptés

3. *Participation aux cours d'enseignement à distance de l'UPOV*

Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

3. *Nombre de participants inscrits aux cours d'enseignement à distance de l'UPOV*

UPOV DL-205 "Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV"

Session I (mai-juin 2010) : 194 participants

Session II (novembre-décembre 2010) : 196 participants

(pour la répartition des étudiants inscrits au cours DL-205, voir l'appendice)

4. *Expansion géographique du système de l'UPOV*

4. *Nombre de membres de l'Union en plus*

Aucun en 2010

5. *Nombre de genres et espèces pouvant être protégés*

5. *Nombre de genres/espèces protégés par les membres de l'Union*

À la fin de 2010, 45 membres de l'Union au total assuraient la protection de tous les genres et espèces (45 en 2009) et 23 membres de l'Union assuraient la protection d'un nombre limité de genres et d'espèces (23 en 2009) (voir le document C/44/6).

Les membres de l'Union suivants ont notifié l'extension de leur protection à de nouveaux genres et espèces en 2010 : Afrique du Sud, Lituanie, République de Corée, République de Moldova et Viet Nam.

Nombre de genres et espèces ayant des entrées de droit d'obtenteur dans la base de données UPOV-ROM :

2 940 en août 2010 (2 790 en août 2009)

**Résultats
escomptés**

*6. Renforcement
de la coopération
internationale et
spécialisation de la
protection des
obtentions
végétales*

Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

6.1 Coopération générale

Services qui communiqueront les rapports DHS existants à tout membre de l'Union : AU

Services qui communiqueront à tout membre de l'Union les rapports DHS existants pour toute espèce pour laquelle ils ont acquis une expérience pratique en matière d'examen : CA, DE, NZ, QZ, UY

Services qui accepteront des rapports DHS de tout autre membre de l'Union :

AU (sauf pour *Solanum tuberosum* L.)

CH (La Suisse utilise, en général, les rapports d'examen existants fournis par tout membre de l'Union. Les examens DHS ne sont pas conduits en Suisse. Lorsqu'un rapport d'examen DHS n'est pas disponible chez un membre de l'Union, l'Office de la protection des obtentions végétales demandera à un service ou une station d'essai approprié de mener un examen DHS pour son compte.)

CA (Le Canada accepte des rapports DHS d'autres membres de l'Union pour les variétés de tout taxon qui sont multipliées par voie végétative et pour lesquelles les essais DHS sont effectués dans une serre à milieu ambiant contrôlé.)

6.2 Nombre d'accords bilatéraux et régionaux sur la protection des obtentions végétales

L'accord de coopération en matière d'examen s'applique à environ 1417 genres ou espèces (1360 en 2009) – à l'exclusion de la coopération générale visée au point 6.1 (voir le document C/44/5)

6.3 Publication d'informations sur l'expérience acquise en matière d'examen DHS

Expérience pratique en matière d'examen DHS portant sur environ 2254 genres ou espèces (2209 en 2009) – voir le document TC/46/4

*7. Mesures
d'encouragement
pour le
développement de
l'agriculture et de
l'ensemble de
l'économie des
États et
organisations
inter-gouvernement
ales concernés*

7.1 Nombre de titres octroyés

10 730 titres octroyés par les membres de l'Union en 2009 (10 472 en 2008)
(voir le document C/44/7)

7.2 Nombre de titres en vigueur

86 378 titres en vigueur auprès des membres de l'Union à la fin de 2009 (81 595 en 2008)
(voir le document C/44/7)

Sous-programme UV.4 : Relations extérieures

L'UPOV continue de se faire mieux connaître du public. Des organisations intergouvernementales telles que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Commission de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA), le Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA) et les instituts de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) ont invité l'UPOV à contribuer à leurs travaux. Des associations professionnelles internationales entretiennent des contacts réguliers avec l'UPOV. Il a été question de l'UPOV dans des arrangements internationaux bilatéraux sur le commerce. Le rôle et les activités de l'UPOV sont désormais mieux compris. Le site Internet de l'UPOV, qui a été amélioré, suscite toujours un intérêt croissant.

- Objectifs :**
- ◆ Mieux faire connaître l'UPOV et renforcer son influence.
 - ◆ Mieux faire comprendre le rôle de l'UPOV et ses activités.
 - ◆ Valoriser l'image de marque de l'UPOV.
 - ◆ Conserver l'attractivité du système de l'UPOV.

Résultats escomptés

1. Reconnaissance par les organisations intéressées de l'importance du système de l'UPOV

Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

1.1 Nombre d'occasions où l'UPOV a participé à des réunions d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales

Réunions d'organisations intergouvernementales :

- Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)
- Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO)
- Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Convention sur la diversité biologique (CBD)
- Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
- Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA)

Réunions d'organisations non gouvernementales :

- Association africaine du commerce des semences (AFSTA)
- *European Seed Association* (ESA)
- Fédération internationale des semences (ISF)
- Fédération latino-américaine des semences (FELAS)
- *Royal General Bulbgrowers' Association* (KAVB)

**Résultats
escomptés**

*2. Meilleure
connaissance des
principes
fondamentaux de la
Convention UPOV*

Résultats obtenus : indicateurs d'exécution

Nombre de demandes de renseignements reçues

– lettres, courriels, etc., reçus : Total en 2010 =
en raison de changements dans les procédures
d'enregistrement, aucune information précise n'est
disponible pour 2010
(Total en 2009 = 3 179)

[L'appendice suit]

APPENDICE

ÉTUDIANTS INSCRITS AU COURS D'ENSEIGNEMENT
À DISTANCE DE L'UPOV (DL-205)

SESSIONS DE 2010

Session I : mai-juin 2010		
Catégorie	Origine	Nombre d'étudiants
<u>Première catégorie</u> Fonctionnaires de membres de l'Union	Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Hongrie, Israël, Japon, Mexique, Mozambique, Norvège, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Slovaquie, Turquie	144
<u>Deuxième catégorie</u> Fonctionnaires d'États ou d'organisations intergouvernementales ayant le statut d'observateur / Autres	Cameroun, Guatemala, Iran (République islamique d'), Oman, Pérou	11
<u>Troisième catégorie (étudiants payants)</u>	Chine, Guatemala, Pays-Bas, Suisse	6
<u>Autres :</u> <ul style="list-style-type: none"> • participants au séminaire régional sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, Dar es Salaam (République-Unie de Tanzanie) • membres du personnel de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) • stagiaire de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) • Cours sur la protection des obtentions végétales, Wageningen (Pays-Bas) 	Afrique du Sud, Albanie, Arabie saoudite, Bangladesh, Brésil (membres du personnel de l'OMPI), Chine, France (stagiaire de l'OAPI), Inde, Indonésie, Kenya, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Serbie, Soudan, Zimbabwe	33
TOTAL		194

Session II : novembre-décembre 2010		
Catégorie	Origine	Nombre d'étudiants
<u>Première catégorie</u> Fonctionnaires de membres de l'Union	Afrique du Sud, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Colombie, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, Israël, Japon, Kenya, Maroc, Mexique, Nicaragua, Oman, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Suisse, Union européenne, Uruguay	120
<u>Deuxième catégorie</u> Fonctionnaires d'États ou d'organisations intergouvernementales ayant le statut d'observateur / Autres	Algérie, Cameroun, Guatemala, Indonésie, Malaisie, Mali, Oman, Pérou, République-Unie de Tanzanie	12
<u>Troisième catégorie (étudiants payants)</u>	Allemagne, Belgique, Bénin, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Suède	12
<u>Autres :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) • Neuvième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales (SRZ) • Cours de formation de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) • Cours de l'Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA) 	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Cuba, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Indonésie, Kazakhstan, Kenya, République démocratique populaire lao, Malaisie, Mexique, Myanmar, Niger, Panama, Pérou, Philippines, Sénégal, Togo, République-Unie de Tanzanie, Thaïlande, Viet Nam	52
TOTAL		196

Session	anglais	français	allemand	espagnol
2010: Session I	91	3	1	99
2010: Session II	78	31	4	84
TOTAL	169	34	5	183

[L'annexe III suit]

ANNEXE III

RÉCAPITULATIF DES MISSIONS EN 2010

Mission	Lieu/mois	Fonctionnaire
Réunion de consultation juridique	Alger, Algérie (janvier)	Huerta
Réunions au Centre national des semences et des jeunes plants (NCSS), au Ministère de l'agriculture, de la forêt et des pêches (MAFF) et à la Station Nishinohon du NCSS	Tsukuba, Tokyo et Kasaoka, Japon (janvier)	Tabata
Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV	Dar es Salaam, République-Unie de Tanzanie (février)	Jördens, Lavignolle
Séminaire de sensibilisation des entreprises à la protection des obtentions végétales	Singapour (février)	Button
Congrès annuel de l'AFSTA	Bamako, Mali (mars)	Jördens
Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l'OMC)	Genève, Suisse (mars)	Tabata
Visite d'étude de hauts fonctionnaires du Sultanat d'Oman au siège de l'UPOV/OMPI	Genève, Suisse (mars)	Huerta
Conseil administratif de l'OCVV	Bruxelles, Belgique (mars)	Jördens
Conférence sur le thème "Innovations, progrès et compétitivité pour une agriculture tournée vers l'avenir comme responsabilité mondiale durable"	Bonn, Allemagne (mars)	Jördens
Troisième Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie de l'Est	Séoul, République de Corée (avril)	Jördens
Cours de niveau avancé organisé par l'OMPI et l'OMC sur la propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux	Genève, Suisse (mai)	Jördens
Programme de formation à la "protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV"	Washington, États-Unis d'Amérique (mai)	Jördens (par visioconférence), Button, Lavignolle
Seizième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) de l'OMPI	Genève, Suisse (mai)	Tabata

Mission	Lieu/mois	Fonctionnaire
Formation d'une journée sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du "Cours sur les ressources génétiques et la propriété intellectuelle" de la SIDA (cours GRIP)	Alnarp, Suède (mai)	Jördens
Comité d'experts de la GRUR sur la protection des obtentions végétales	Munich, Allemagne (mai)	Jördens
Séminaire sur le secteur des semences et des plants : défis et perspectives	Tunis, Tunisie (mai)	Jördens
Deuxième salon Stevia World Europe	Genève, Suisse (mai)	Lavignolle
Congrès mondial sur les semences de 2010 (ISF)	Calgary, Canada (mai-juin)	Jördens
Réunion de consultation juridique	Jakarta, Indonésie (juin)	Huerta
Réunion de consultation juridique	Hanoï, Viet Nam (juin)	Huerta
Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l'OMC)	Genève, Suisse (juin)	Tabata
Séminaire interrégional de niveau intermédiaire de l'OMPI sur la propriété industrielle	Genève, Suisse (juin)	Huerta
Treizième cours international sur la protection des obtentions végétales (Naktuinbouw)	Wageningen, Pays-Bas (juin)	Huerta
Cours général organisé par l'OMPI sur la propriété intellectuelle (DL-101)	Genève, Suisse (juin)	Huerta
Atelier sur les droits d'obteneur	Lusaka, Zambie (juin)	Lavignolle
Atelier sur la protection des obtentions végétales à l'intention des États d'Europe centrale et orientale	Slupia Wielka, Pologne (juin)	Jördens
Visite de l'entreprise de sélection végétale suisse <i>Delley semences et plantes SA</i>	Delley, Suisse (juin)	Tous les membres du personnel de l'UPOV
Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle	Genève, Suisse (juillet)	Jördens
Forum sur la propriété intellectuelle, les avantages du droit d'obteneur et l'intérêt d'une adhésion à l'UPOV Séminaire sur le renforcement de l'application de l'annexe X de l'Accord de Bangui	Douala, Cameroun (juillet)	Jördens, Lavignolle
Cours de formation sur la protection des obtentions végétales	Séoul, République de Corée (juillet)	Huerta

Mission	Lieu/mois	Fonctionnaire
Réunion de consultation juridique	Riyadh, Arabie saoudite (juillet)	Jördens
Cours d'été de l'OMPI sur la propriété intellectuelle	Genève, Suisse (juillet)	Huerta
Programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle de l'Université de technologie du Queensland (QUT)	Brisbane, Australie (juillet)	Waterhouse (AU)
Troisième atelier pour la coopération en vue de l'harmonisation des lignes directrices applicables aux examens et des examens DHS	Kuala Lumpur, Malaisie (août)	Button
XXII ^e séminaire panaméricain sur les semences	Asunción, Paraguay (août)	Lavignolle
Conférence diplomatique pour l'adoption du Protocole ARIPO en matière de protection des savoirs traditionnels et des expressions du folklore	Swakopmund, Namibie (août)	Jördens
VI ^e atelier international sur l'examen DHS	Texcoco, Mexique (août)	Lavignolle
Cours de formation de la JICA sur "l'harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales"	Tsukuba, Japon (août-septembre)	Jördens
Séminaire national sur les droits d'obtenteur	Dar es Salaam, République-Unie de Tanzanie (septembre)	Lavignolle
Formation d'une journée sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du "Cours sur la sélection végétale et la production semencière" de la SIDA	Alnarp, Suède (septembre)	Jördens
Séance dans le cadre du Forum public de l'OMC intitulée "Le commerce, l'environnement et 1 milliard de personnes souffrant de la faim : coordonner les efforts de l'OMC et d'autres organisations intergouvernementales pour assurer la sécurité alimentaire et atténuer les effets du changement climatique"	Genève, Suisse (septembre)	Jördens, Button
Séminaire international sur les droits d'obtenteur	Cuernavaca, État de Morelos, Mexique (septembre)	Jördens, Button

Mission	Lieu/mois	Fonctionnaire
Réunion annuelle de l' <i>European Seed Association</i> (ESA)	Bruxelles, Belgique (octobre)	Button
Colloque de la KAVB intitulé " <i>Plant names, global challenges</i> "	Amsterdam, Pays-Bas (octobre)	Button
Cours de formation de la JICA sur "l'harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales"	Tsukuba, Japon (octobre)	Jördens, Button
Dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	Nagoya, Japon (octobre)	Jördens, Button
Réunion annuelle de l'Organisation de coopération économique (OCE) Assemblée générale de la <i>Seed Association de l'Economic Cooperation Organization</i> (ECOSA) Deuxième Conférence internationale de l'ECOSA sur le commerce des semences	Istanbul, Turquie (octobre)	Lavignolle
Réunion des représentants des autorités nationales désignées du Groupe consultatif élargi de l'OCDE	Paris, France (novembre)	Button
Réunion annuelle de l'OCVV et de ses bureaux d'examen	Angers, France (décembre)	Button
Table ronde de haut niveau sur l'importance du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en vue de relever les défis du changement climatique, de renforcer la sécurité alimentaire et de lutter contre l'érosion de l'agro-biodiversité	Rome, Italie (décembre)	Button
Neuvième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV	Santa Cruz de la Sierra, Bolivie (décembre)	Lavignolle
Séminaire sous-régional OMPI/UPOV sur la propriété intellectuelle et l'agriculture pour l'Amérique centrale	Panama, Panama (décembre)	Lavignolle